



Atelier

Cadre de Concertation Nationale sur la

Migration Légale de Main d'oeuvre:

Bamako, 18-20 Mai 2009

Assurance volontaire comme mécanisme de couverture sociale

**Aly CISSE
MIGSEC
Addis Abbaba**

Besoin de protection sociale pour les migrants?

- Dans le pays de résidence pendant le séjour du migrant et de sa famille
- Dans le pays d'origine
 - Si les membres de la famille restent sur place,
 - Si le migrant (et les membres de sa famille) retournent dans le pays d'origine.

7. La Convention multilatérale de sécurité sociale de la CIPRES

- Signée à Dakar en février 2006 lie 14 Etats partageant le franc CFA ;
- Est basée sur les 5 principes dégagés par l'OIT;
- Couvre toutes les branches de sécurité sociale gérées dans les Etats membres (sauf le chômage) ;
- Assure la protection des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale ;
- Ratifiée par 2 Etats membres ;
- Entre en vigueur après 7 ratifications.

Pour quelles branches de sécurité sociale?

L'assurance sociale volontaire est en principe (selon législation) possible pour toutes les 9 branches citées dans la convention No. 102 de l'OIT:

- Soins médicaux
- Indemnités de maladie,
- Prestations de chômage,
- Prestations de vieillesse,
- Prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- Prestations aux familles,
- Prestations de maternité,
- Prestations d'invalidité,
- Prestations de survivants

Prestations en espèces et en nature

- **Prestations en espèces peuvent être à long terme** (Pensions de vieillesse, survivants) **ou à court terme** (indemnités maladie ou chômage). L'assurance volontaire peut couvrir les deux types de risques sans problèmes majeurs.
- **Prestations en nature (soins de santé, maternité et accidents de travail)** Elles peuvent être couvertes par l'assurance volontaire pour les personnes vivant dans les pays d'origine
- Complications si les personnes assurées vivent en dehors du pays d'origine parce que les institutions de sécurité sociale n'ont pas en principe des accords avec les institutions extérieures.

Assurance volontaire/ assurance basée sur les accords internationaux sur la sécurité sociale

- Existence d'accords bilatéraux de sécurité sociale offrant la possibilité d'assurance volontaire aux travailleurs migrants, bien que la couverture soit obligatoire selon la législation d'une des parties contractantes
- Importance de cette disposition si les différences entre salaires sont très élevées. La plupart des prestations en espèces sont calculées sur la base du dernier salaire
(taux de remplacement) une assurance volontaire complémentaire peut compenser le faible niveau des prestations acquises dans les pays à faibles salaires.
- L'assurance volontaire peut aussi être importante si le travailleur migrant n'est pas couvert par les dispositions des accords bilatéraux (travailleurs de mer, indépendants).

Assurance volontaire/ assurance basée sur les accords internationaux sur la sécurité sociale (II)

Exemple: Article 6 de l'accord sur la sécurité sociale
France - Cameroun

«Le règlement concernant la législation applicable n'est pas une barrière pour les ressortissants français couverts par la sécurité sociale du Cameroun et pour les ressortissants camerounais couverts par le système de sécurité sociale de la France d'adhérer à une assurance volontaire complémentaire.

Les ressortissants français résidents au Cameroun peuvent adhérer à un système d'assurance volontaire au Cameroun aux mêmes conditions que les ressortissants camerounais en tenant compte des périodes d'assurance en France. »

(Mêmes dispositions pour les ressortissants camerounais vivant en France).

Assurance volontaire pour les migrants et autres groupes de personnes

- L'assurance volontaire pour les migrants introduite par un acte réglementaire est plus facile s'il existe déjà des options d'assurance volontaire pour d'autres groupes de la population.
- L'existence de l'assurance volontaire ne signifie pas que cette option soit significativement importante.
- Peu de pays avec réglementation sur l'assurance volontaire

Options pour l'assurance volontaire au niveau de quelques pays africains

1. **Cameroun**: Pensions vieillesse, invalidité, survivants pour travailleurs couverts dans le passé; volontaire pour les travailleurs indépendants. Pas encore de mise en œuvre
2. **Ghana**: Couverture volontaire pour travailleurs indépendants et ex travailleurs du secteur formel (vieillesse, invalidité et survivants).
3. **Mali**: -Assurance volontaire pour les travailleurs indépendants (vieillesse, invalidité et survivants, maladie, maternité, accident du travail et allocation familiales).

- Création d'une mutuelle de santé initié par des migrants en France pour la couverture des soins de santé des familles restées sur place

Options pour l'assurance volontaire au niveau de quelques pays africains (II)

4. **Sénégal**: Règlementation sur l'assurance volontaire pour la couverture des risques liés aux accidents de travail et aux maladies professionnelles. Assurance volontaire pour la retraite, l'invalidité et les survivants pour anciens travailleurs du secteur formel ayant 40 ans et 5 ans de contribution. Autres expériences avec le secteur informel, mais avec des résultats faibles.
5. **Tanzanie**: Assurance volontaire pour la vieillesse, l'invalidité, les survivants, la maladie (prestations en nature et en espèces) et la maternité.

Options pour l'assurance volontaire au niveau de quelques pays africains (III)

6. Tunisie: Assurance volontaire pour la plupart des branches de la sécurité sociale (loi de 1989) pour les ressortissants tunisiens à l'extérieur. La loi s'applique aux travailleurs du secteur formel comme aux indépendants. A condition qu'il n'y ait pas de couverture à travers un accord bilatéral ou une réglementation spéciale.
7. Uganda: Assurance volontaire pour la vieillesse, l'invalidité et les survivants.
8. Zambie: Assurance volontaire pour la vieillesse, l'invalidité et les survivants. Pour travailleurs indépendants et quelques catégories de travailleurs du secteur informel .

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique(i)

1. Jordanie:

Selon la loi sur la sécurité sociale de 2001 les travailleurs jordaniens résidents à l'étranger ont le droit à une assurance volontaire dans les mêmes branches que pour les travailleurs du secteur formel (vieillesse, invalidité et décès , extension de l'assurance obligatoire aux autres branches comme l'assurance santé, les allocations familiales et le chômage annoncée dans la loi).

Le travailleur migrant assuré paye la totalité de la contribution incluant celle payée par les employeurs.

Le taux de contribution est de: 14,5 %.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique(iii)

Jordanie: Aspects positifs

Facilité d'accès et mode de gestion « client-oriented » de l'institution de sécurité sociale:

- **Clarté et transparence des bases légales (assure un traitement équitable pour tout le monde).**
- **Facilité d'accès à travers des bureaux de liaison à l'étranger et des arrangements contractuels avec les services de santé à l'extérieur pour les besoins des examens médicaux.**
- **Facilité du paiement de la contribution par le système de paiement électroniques.**
- **Efforts dans l'information du public.**

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique(iv)

1. Philippines: Le « *Migrant Workers and Overseas Filipinos Act* » de 1995 stipule que l'état doit assurer une protection à tous les migrants ayant la nationalité philippine. Trois agences publiques ont été créées pour cela:

- Philippine Overseas Employment Administration (POEA) pour le recrutement et le placement de travailleurs à l'étranger. POEA supervise aussi les activités des agences privées de recrutement.

- Overseas Workers Welfare Administration (OWWA) Agence autonome qui assure des prestations assurantielles, des prêts à l'éducation, des formations et autres services à ses membres. Obligatoire pour les émigrés philippins.

La contribution est de 25 US \$.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique(v)

1. Philippine:

**- Philippine Health Insurance Corporation
(Philhelp)**

Offre une assurance santé privée

Quelques observations:

- Le montant forfaitaire alloué par OWWA qui est basée sur la contribution de 25 dollars est modique.**
- L'efficacité de la gestion publique est relativement faible et beaucoup de services sont externalisés, ce qui produit des coûts administratifs très élevés: Par exemple 50 % du budget de OWWA est consacré aux salaires et à d'autres dépenses de fonctionnement.**

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique (vi)

1. **Le Mexique en relation avec les Etats Unis: Beaucoup d'efforts pour couvrir les couts des soins de santé de tous les migrants et de leurs familles sans tenir compte du fait que les familles sont au Mexique ou à l'étranger**
2.
 - 90eme amendement de la Constitution mexicaine avec un objectif de couverture universelle pour la santé en 2010.
 - Le nouveau système Seguro Popular = Assurance santé populaire créée par le gouvernement central et les gouvernements locaux. Mise en place d'une assurance santé volontaire pour les familles des émigrés sans couverture. Les prestations sont limitées aux soins essentiels. Financement assuré par des transferts publics et une petite contribution des personnes assurées. Important pour les membres des familles restées au Mexique.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique (vii)

1. Mexique:

- *Salud migrante: un nouveau projet pilote visant une assurance santé au niveau des deux pays*

L'institut mexicain de santé publique en collaboration avec les systèmes de santé mexicains et américains, les autorités et les instituts de recherche veulent développer un système d'assurance santé pour les migrants dans les deux pays. Le projet a démarré avec deux états aux Etats Unis et un état au Mexique.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique(viii)

Mexique: *Salud migrante*

Systeme de santé financé par une combinaison de contribution des migrants et de fonds publics et privés.

Avec l'appui du gouvernement fédéral mexicain, définition d'un paquet de soins de santé de base pour une couverture universelle de migrants aux Etats Unis.

L'ambition est de combiner les soins de santé sans but lucratif aux assurances privées des Etats Unis et le systeme public mexicain de santé. La référence aux soins de santé secondaire au Mexique doit aussi etre assurée.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique (ix)

1. Mexique: Salud migrante

Envisage d'établir une agence avec les taches suivantes:

- Développer un produit d'assurance santé accessible aux migrants.
- Negotier et signer des contrats avec des centres de santé communautaires aux Etats Unis.
- Supporter les références des structures sanitaires américaines aux hôpitaux publics et aux soins médicaux spécialisés du Mexique.
- Développer l'affiliation, la coordination et un système de référence basé sur un réseau de soins de santé dans les deux pays.

Exemples d'assurance volontaire en dehors de l'Afrique x)

1. Mexique: Quelques enseignements

- **Bon modèle pour offrir des prestations en nature aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil**
- **Approches innovantes par une intégration des systèmes de santé a travers les deux pays grâce a des partenariats entre le gouvernement, les communautés et le secteur privé.**
- **Signes encourageants par l'intérêt des émigrés et leur volonté affichée de dépenser entre 75 US \$ et 125 US \$ par année et par famille pour assurer leur couverture sanitaire.**
- **Soutien des différents acteurs au niveau des deux pays.**

Conclusions- Leçons apprises a travers les différents exemples (i)

- **De simples amendements aux législations afin d'introduire l'assurance volontaire comme opportunité pour les migrants ne sont pas généralement suffisants.**
- **Des politiques plus intégratives avec des mesures inter reliées ont plus de chance de donner des résultats significatifs:**

(1) Payer régulièrement ses cotisations requiert une confiance au système, notamment dans la gestion des fonds (autonomie par rapport aux gouvernements)

Conclusions-

Leçons apprises a travers les différents exemples (ii)

(2) La relation contribution-prestations doit être appropriée.

(3) Les couts de fonctionnement ne doivent pas être excessives.

(4) Si les prestations concernent uniquement le pays d'origine, le taux de contribution peut être trop élevé.

(5) La capacité contributive des migrants pour une assurance volontaire peut être meilleure si les salaires au niveau du pays de destination sont beaucoup plus importantes que dans le pays d'origine.

Conclusions-

Leçons apprises a travers les différents exemples (iii)

(6) Si les salaires des travailleurs migrants sont plus bas que le niveau de pauvreté, il n'y aura pas suffisamment de manœuvre pour l'assurance volontaire.

(7) Le succès de l'assurance volontaire dépend

Sur une bonne politique d'informations des institutions de sécurité sociale et une politique commerciale orientée vers le « client » afin de faciliter l'accès.

Surtout si le migrant réside dans un endroit assez éloigné des bureaux des institutions de sécurité sociale.

Conclusions-

Leçons apprises a travers les différents exemples (iv)

(8) Facteurs pouvant faciliter l'accès:

Permanence ou présence périodique des institutions de sécurité sociale des pays d'origine au niveau des pays de destination qui ont un grand nombre de migrants; réaliser:

Des brochures destinées aux personnes non familières des questions d'assurance

Pages Web avec des applications internet et possibilité de payer les contributions par transfert électronique

Conclusions-

Leçons apprises a travers les différents exemples (v)

(9) L'assurance volontaire pour les migrants à travers des mesures unilatérales avec possibilité d'exportation des bénéfices est plus facile pour les prestations en espèces que pour les prestations en nature (par exemple soins de santé, maternité, accident du travail).

(10) Les Philippines constituent un bon exemple d'approche pour assurer la couverture sociale de ses citoyens à l'étranger avec une obligation du gouvernement qui va au-delà des 9 branches de la sécurité sociale.

Merci de votre attention

